



syndicatcgtducaf@outlook.fr

Lettre ouverte aux élus du Département

Mesdames, Messieurs les Élus du Conseil Départemental

Les salariés et les Élus du Personnel du Centre d'Aide Familiale vous alertent de nouveau sur leur situation au Centre d'Aide Familiale situé 160 cours du médoc 33300 Bordeaux, assurant des missions de service public depuis 1946.

Le Personnel de l'Association est composé de 52 salariés Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF), Accompagnant Educatif et Social (AES) et Personnel Administratif.

Les secteurs d'interventions des professionnels sont : Floirac, Lormont, Le Blayais, Pessac, Mérignac, Bordeaux (St Michel, le Lac, Caudéran), Le Médoc.

Intervenant auprès de 435 familles environ du Département.

Ces missions leur sont confiées par le Conseil Départemental (en prévention, protection, PMI), par la Caisse d'Allocations Familiales Gironde (grossesse pathologique, naissance d'un enfant, famille nombreuse, rupture familiale, soins courtes et longues durées...) et par la MSA.

Les Financements de l'Association proviennent à 80 % du Conseil Départemental, 20 % de la Caisse d'Allocations Familiales et de la MSA.

Le but de ces interventions à domicile consiste à accompagner et soutenir des familles rencontrant des difficultés d'ordre éducatif, social, qui perturbent leur vie quotidienne afin d'éviter la dégradation des situations familiales.

Leur rôle est préventif, éducatif, de réparation, d'accompagnement et de soutien à la parentalité, de prévention précoce, de protection et aussi d'encadrer des visites médiatisées.

La finalité de leurs missions est de favoriser l'autonomie des familles et leur intégration dans leur environnement et de créer ou restaurer le lien social. Aussi bien en secteur urbain qu'en zone rurale.

↗ En janvier 2020, procédure d'alerte économique est enclenchée par le Commissaire aux comptes de l'Association

↗ De mars 2020, crise sanitaire, l'ensemble des salariés s'est mobilisé pour maintenir l'accompagnement auprès de ces familles.

↗ En août 2020, l'Association est placée sous procédure de sauvegarde, la trésorerie de l'Association ne permettant plus la continuité de l'activité.

↗ Le 9 décembre 2020, les salariés se sont mobilisés devant le Conseil Départemental, nous avons été reçus par la Directrice Adjointe chargée de la Solidarité qui devait étudier notre dossier. Nous attendons toujours des réponses concrètes.

↗ Le 22 octobre 2021, lors de l'audience au Tribunal de Commerce, où le Conseil Départemental a été convoqué, il annonce qu'il ne soutiendra plus financièrement l'Association avec pour conséquence la liquidation de l'Association.

Dés le début de l'année 2020, bien que les salariés et les élus ne soient pas responsables de la gestion de l'association, ils n'ont pas cessé d'être force de propositions, ils se sont impliqués, embarqués dans des chiffres, ont réalisé des projections et des hypothèses pour que l'association puisse revenir à un équilibre financier.

Quelle énergie gaspillée ! Aucune des propositions n'a été adoptée ! Pire elles n'ont même pas été débattues.

Depuis 2 ans maintenant, les salariés du Centre d'Aide Familiale sont malmenés et laissés dans l'incertitude du devenir de leur Association, de leurs emplois et de leurs missions.

Pourtant, Monsieur le Président du Conseil Départemental, déclarait avant sa réélection qu'une des ambitions premières du Département reste l'action préventive auprès des plus fragiles ainsi que : « La protection de l'enfance doit rester une priorité de l'action départementale », et « Nos enfants sont notre plus grande richesse »,

Les professionnels TISF et AES ont toute leur place dans l'accompagnement des enfants et des familles.

La trésorerie de l'association ne permet de payer les salaires que jusqu'à décembre 2021.

Le Conseil Départemental doit poursuivre son financement tant que l'association existe encore.

Une solution pour les emplois et les missions des salariées du CAF doit être trouvée.

Ou les 52 salariés auront sous le sapin de Noël une entrée à Pôle Emploi comme avenir !!! Et pour les 435 familles ???

Le silence est le plus grand des mépris, nous pouvons vous confirmer que c'est la vérité !!

**RDV le lundi 22 novembre 2021 à 9h00 à Bordeaux
Devant la Préfecture (rue Corps Franc Pommies)**

Contact : syndicatcgtducaf@outlook.fr